

Compte-Rendu de la réunion AUroRE du 29 avril 2002

Etaients présents :

Nom	Login	Association membre
AFFES Anis	Anis	CIBY-Net
APPERT Fabien	Fabinou	FlemNet
AVOIX Jean-Christophe	XIII	Pac@net
BABUT Nicolas	Nico	BdI
BEN OUIRANE Fouad	Jarod	CIBY-Net
BONFILS Thierry	Tiry	BdI
MHENNI Kaissar	Caesar	CIBY-Net
VASSEUR Alexandre	Loki	Pac@net
VILLANI Sylvain	Oyster	Flemnet

Etaients absents :

Nom	Login	Association membre
CALMEJANE Christophe	Kiki	Flemnet
MERLE Frédéric	Taz	Pac@Net
RENZI Vincent	Grogriff	BdI

Ordre du jour :

- ☐ [Connexion sans fil Fleming-Pacaterie](#)
- ☐ [Renouvellement du CA](#)
- ☐ [AG annuelle](#)

Connexion sans fil Fleming-Pacaterie

Une étude de faisabilité sur site a eu lieu le 21/03/2002 en présence d'un représentant d'Azenn et d'un technicien d'Erié, qui a notamment eu pour but la mesure des distances : 828 m séparent les deux résidences (du toit du bâtiment Aile Nord à la Pacaterie au toit du bâtiment B à Fleming).

Un devis a donc été établi par la société ERIE à **35596,31 €**. Ce devis comprend le matériel (deux bornes laser 100 Mbps), et son installation sur site. L'alimentation du matériel, et sa connexion au matériel réseau (fibre optique + baie éventuelle) pourraient dans l'idéal être ajouté au devis actuel.

En ce qui concerne les travaux d'aménagement : aucun n'est à effectuer pour la Pacaterie, par contre à Fleming l'installation dans le bâtiment B d'un disjoncteur destiné à l'alimentation de la borne est à prévoir.

Un dossier de demande de subvention pour le projet a été monté et sera soumis au CROUS (Mr Lemonier, responsable informatique du CROUS de Versailles) mardi 7 mai 2002.

Renouvellement du CA

Les membres du CA actuel qui se représenteraient l'année prochaine sont : Anis Affès, Jean-Christophe Avoix et Alexandre Vasseur.

Ne se représenteraient pas l'année prochaine : Nicolas Babut, Thierry Bonfils, Frédéric Merle et Vincent Renzi.

La décision des membres restants est encore incertaine.

AG annuelle

L'Assemblée Générale de la fédération se tiendra le **5 juin 2002 à 19h** (lieu à déterminer).

Une collation financée par la fédération sera offerte aux adhérents des différentes associations. Leur sera présenté le bilan financier et moral de l'année écoulée.